

**Date de
convocation**

3/06/2026

Date d'affichage

11/06/2026

**Nombres de
Conseillers**

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

**DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCEAUX**

L'an deux mil vingt six
Le mercredi 10 juin à 19h00

Le Conseil Municipal,

Légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
Présidence de : Mme Dias

Etaient présents :

Mr LEFEBVRE, Mme GUENNETEAU, Mr MACHU, Mme CASTAN, Mr
LEPAYSAN, Mme CARON, , Mme NIKIEL, Mr PAPQUET, Mme
ANDERSON, Mr BRENGUES, Mme BAGLIN, Mr BARDIN , Mme
LOPATA

Absents excusés et représentés : Mme CARON Mélinda

Absents excusés : Mr PINCHEDEZ Jean -Claude

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice

Mr MACHU Yves a été élue Secrétaire

**Demande de subventions pour la restauration de la maison
communale**

Madame le Maire expose au Conseil municipal que la seconde partie de la maison communale nécessite des travaux de restauration destinés à remettre en état le bâtiment, à préserver le patrimoine communal et à garantir des conditions d'accueil et d'utilisation adaptées aux besoins de la commune.

À cet effet, plusieurs entreprises ont été consultées et ont remis des devis. Après analyse des propositions reçues, le devis de l'entreprise ELJ Rénovation a été retenu pour un montant de 22 904 € HT, soit 25 194.40 € TTC et un devis de l'entreprise Solution Domotique a été retenu pour un montant de 8 751.13 € HT, soit 10 501.36 € TTC

Madame le Maire précise que :

- Cette démarche n'engage pas la réalisation du projet
- Elle permet uniquement d'inscrire l'opération dans les lignes de nos financeurs pour 2026

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame Le Maire :

- A déposer l'ensemble des demandes de subventions pour l'année 2026 relatives au projet de restauration de la maison communale
- A signer tout document afférent à ces demandes de dépôts de demande de subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
A Monceaux le 10 juin 2026



Le Maire
DIAS Teresa